FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
SYNDICAT GENERAL CGT DES OUVRIERS DOCKERS DU PORT DU HAVRE
SYNDICAT GENERAL CGT DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

Camarades,

Comme nous vous l'avions annoncé, le secrétaire d'état Thierry Mariani devait nous recevoir lundi 10 janvier à 19 h, cette rencontre a été repoussée au dernier moment, le ministre nous confirme par courrier le souhait de nous recevoir très rapidement et en lieu et place de ce rendez vous, le ministre a fixé un mandat a l'UPF suite à la lettre de cadrage (mission) venue de l'Elysée.

La rencontre s'est donc tenue le lundi 10 janvier à 20 h avec les organisations patronales UPF et UNIM.

Confirmation nous a été faite que l'accord validé en novembre par le directeur du cabinet sur mandat du ministre Borloo, donc du gouvernement précédent est remis en cause.

Le gouvernement revient sur plusieurs points :

- Remise en cause du périmètre des salariés concernés par le dispositif
- Anticipation de 2 ans au lieu de 4
- Dispositif conventionnel mais d'une durée limité

La fédération nationale des ports et docks CGT ne peut accepter ce comportement.

C'est une entrave à la démocratie et surtout à la négociation entre les partenaires sociaux d'une branche d'activité.

La remise en cause des engagements actés en négociations est inacceptable et balaye d'un coup, deux ans et demi de négociations intenses.

Nous considérons la position du gouvernement comme un manque de respect total envers la fédération nationale des ports et docks CGT et les milliers de travailleurs que nous représentons.

La fédération a toujours été claire dans ses positions et surtout respectueuse de sa parole.

Par conséquent, la fédération nationale des ports et docks CGT appelle l'ensemble des travailleurs portuaires français à réagir vivement, avec détermination.

Pour ces raisons, vos syndicats respectifs vous appellent à appliquer les modalités d'actions suivante en complément des actions en cours :

- Un arrêt de travail de 24 H le Mercredi 12 Janvier 2011 des deux branches (GPMH et Dockers)
- Un arrêt de travail de 24 heures le Jeudi 13 Janvier 2011 pour les dockers
- Un arrêt de travail de 24 heures le Vendredi 14 Janvier 2011 pour le GPMH

La réaction des travailleurs portuaires est à la hauteur de la colère qui nous anime. Nous sommes bien évidemment prêts à nous inscrire dans la durée pour afficher notre détermination.

Dans l'attente d'une assemblée générale des secrétaires généraux, le bureau fédéral se réunira le 17 Janvier 2011 de façon à déterminer les modalités d'actions suivantes…

Bien évidemment, la fédération est prête à suspendre l'ensemble des actions qui vont s'engager (de la responsabilité du gouvernement) si nous obtenions la validation des engagements pris par les employeurs dans les plus brefs délais.

Dans l'attente, la fédération rappelle que sans dispositif pénibilité correspondant aux engagements actés, alors, pas de CCN unifiée, et donc pas de réforme.

Tous unis et combatifs, au sein de la fédération des ports et docks CGT.

Pour le syndicat des dockers,
Le secrétaire général
Johann FORTIER

Pour le syndicat GPMH,
Le secrétaire général
Laurent DELAPORTE